

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA CREUSE

**La CREUSE
le Département**

**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CREUSE**

Association :

Département :

Fédération d'affiliation :

Coordonnées de la structure de rattachement (comité départemental, régional, fédération...) :

- Titre :
- Adresse :
- Tel :

Dépôt des dossiers :

2 possibilités :

- **Version imprimée**

Le dossier, dûment complété (fiches de renseignements + documents annexes), est à retourner en version imprimée au Conseil Départemental.

Les dossiers sont à envoyer en un seul exemplaire à l'adresse suivante :

**Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse
Pôle Cohésion des Territoires – Service Sports et Loisirs de Nature
Hôtel du Département
B.P. 250
23 011 GUERET Cedex**

- **possibilité de renseigner et déposer les demandes en ligne.**

Se rendre sur <https://sve.creuse.fr/> puis sélectionner « *demande de subventions aux associations sportives* »

Date limite de transmission : 10 février 2022
--

Pour plus d'informations :

Tel. : 05.44.30.29.52. ou 05. 44.30.29.55

Courriel : sport@creuse.fr

➤ **Identification de votre association**

Sigle de votre association : _____
 Adresse de son siège social : _____
 Code postal : ___/_____ Commune : _____
 Téléphone fixe : ___/___/___/___/___/ Portable ___/___/___/___/___/ Télécopie : ___/___/___/___/___/
 e-mail: _____ site internet : _____

Adresse de correspondance, si différente : _____
 Code postal : ___/_____ Commune : _____

Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : _____ Prénom _____
 Qualité : _____
 e-mail : _____
 Téléphone : ___/___/___/___/___/

La personne chargée du dossier au sein de l'association

Nom : _____ Prénom _____
 e-mail : _____
 Téléphone : ___/___/___/___/___/

Nombre d'adhérents :

Années	Femmes	Hommes	Majeurs	Mineurs
2021				
2020				
2019				

Salariés :

NOM prénom	Sexe		Type de contrat		Durée de travail		Bénéficie dispositif d'aide (précisez)		Type de personnel	
	H	F	CDD	CDI	Temps plein	Temps partiel (précisez nombre d'heures par semaines)	oui	non	Technique ou pédagogique	Administratif

Montant de la cotisation (détailler SVP par type) :

- Adulte :
- Jeunes :
- Dirigeants :
- ...

➤ **Renseignements administratifs et juridiques :**

Déclaration en préfecture : le ____/____/_____/

à _____

Date de publication au Journal officiel : ____/____/_____/

Date de dernière modification des statuts : ____/____/_____/

Déclaré en Préfecture le : ____/____/_____/

Objet : _____

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ?

OUI

NON

Si oui lequel ?

Délivré par :

En date du : ____/____/_____/

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

OUI

NON

**Composition du bureau et du conseil d'administration : (Nom Prénom)
(ou fournir un organigramme).**

Président : _____

Vice Président : _____

Vice Président : _____

Vice Président : _____

Secrétaire Général : _____

Trésorier : _____

Secrétaire Adjoint : _____

Trésorier Adjoint : _____

Membres CA

➤ **Renseignements :**

Description du projet associatif et des activités habituelles de l'association (un document annexe est accepté) :

FICHE « ACTION »

⇒ Faire autant de fiche que d'actions sollicitant une subvention auprès du Conseil Départemental

Action N° : _____

➤ **Objet de la demande de subvention :**

Contenu et objectifs de l'action :

Public(s) cible(s) :

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires :

Lieu(x) de réalisation :

Date de mise en oeuvre prévue : ___/___/____/

Durée de l'action (précisez le nombre de mois ou d'années) :

➤ **Documents à fournir à l'appui de votre demande**

- Le budget prévisionnel global de l'association (se référer au modèle fourni en annexe), daté et signé par le Président
- Le budget prévisionnel de l'action (se référer au modèle fourni en annexe), daté et signé par le Président
- Le compte de résultat de l'année écoulée, daté et signé par le Président
- le compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
- Les statuts de l'association (pour une première demande ou en cas de modification)
- Un relevé d'identité bancaire ou postal
- Un organigramme de l'association (si pas indiqué ci-dessus)
- Pour l'organisation de manifestations sportives, tous documents de communication (dossier de presse, affiches, vidéo, CD, DVD, site internet,...)
- Pour une aide à l'acquisition de matériels, fournir photocopies des devis ou factures (justificatifs), explications sur l'équipement (catalogue, intérêt, fonctionnalité...)
- Tous documents complémentaires que vous jugerez utile pour étayer votre dossier.

Attestation sur l'honneur

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), _____ (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association,

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;
- m'engage à utiliser l'aide financière susceptible d'être allouée par le Conseil Départemental de la Creuse conformément à sa destination prévisionnelle, et à mettre à disposition toutes pièces justifiant l'utilisation de cette aide ;
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire ou postal de l'association dont le R.I.B. ou le R.I.P. est joint à la présente demande ;

- Demande une subvention au Conseil Départemental de la Creuse de : _____ €
--

Fait, le _____ à _____

Signature :

Après le dépôt du dossier :

Vous recevrez un accusé de réception vous informant de la réception de votre dossier complet par les services du Conseil Départemental, ou vous demandant le cas échéant la production de pièces complémentaires.

Après l'instruction par les services départementaux, votre demande sera ensuite soumise à l'examen de l'Assemblée Départementale du Conseil Départemental, à une date ou une période (si la date n'est pas encore arrêtée) qui vous sera communiquée dans l'accusé de réception précité.

La décision, favorable ou non, vous sera ensuite notifiée. Elle sera suivie de l'éventuel versement de la subvention sur le compte bancaire ou postal indiqué dans ce dossier. Une convention de partenariat sera obligatoirement signée entre le Conseil Départemental et le demandeur, pour toutes subventions supérieures ou égales à 3049€. Des conventions pourront toutefois être mises en place pour des montants inférieurs à ce seuil, notamment pour les manifestations sportives.

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.